

N° DEL/2026-121

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 28 septembre 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 22 septembre 2026

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PONS Clément, M. ROGER Étienne, Mme SUAUE Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : M. CHASSAGNARD Patrick, M. MAS Bernard.

ABSENTS EXCUSES

Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BEYNE Bertrand, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme RIVET Murielle.

Pouvoirs (6) :

Mme AGNOUX Fabienne a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
M. BEYNE Bertrand a donné procuration à M. Marie-Laure SUAUE,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Espace de cotravail – Mise à jour du plan de financement

M. le Président rappelle que la Communauté de Communes a la gestion du site de l'ancienne école des Combes situé rue du Bosquet à Égletons, dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Par délibérations en date du 30 janvier 2023 et du 6 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé la réhabilitation d'une partie du site des Combes en espace de cotravail comprenant l'aménagement d'open-space et de bureaux pour la location, de salles de réunion, d'espaces de détente et d'une cuisine.

Afin de réaliser des économies d'échelle et d'optimiser les financements, le Conseil Communautaire a décidé, le 2 février 2026, d'intégrer dans l'opération :

- la réhabilitation de deux anciennes salles de classes en bureaux à destination de la Communauté de Communes (ou d'un partenaire extérieur) et du désamiantage,
- le changement de couverture de l'ensemble du bâtiment.

Suite à la consultation des entreprises, le montant total de l'opération s'élève à 980 670,49 € HT décomposé comme suit :

- Travaux : 888 976,49 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 79 990 € HT
- Autres études (contrôle technique, SPS, diagnostic amiante) : 11 704 € HT

Ainsi, il convient de mettre à jour le plan de financement de la manière suivante :

- Etat DETR (partie espace cotravail) : 125 000,00 € (soit 12,75%)
- Etat DETR (partie aménagement de bureaux et désamiantage) : 79 265,04 € (soit 8,08%)
- Etat Fonds vert (partie couverture) : 88 308,00 € (soit 9%)
- Etat DSIL : 90 000,00 € (soit 9,18%)
- Département : 196 134,10 € (soit 20%)
- Région : 63 626,00 € (soit 6,49%)
- Leader : 50 000,00 € (soit 5,10%)
- Communauté de Communes : 288 337,35 € (soit 29,40%)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'opération présentée ci-dessus,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à solliciter l'aide des financeurs ci-dessus (Etat, Département, Région et Europe),
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 2 octobre 2026**

Le Président



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE